

La récolte de Blé bien effectuée



La récolte du blé s'est déroulée la deuxième quinzaine du mois de juillet. La moissonneuse-batteuse traverse le champ de blé pour récolter les grains. Elle coupe le blé à une vingtaine de centimètres du sol et le bat pour séparer la tige (appelé la paille) du grain. Les grains sont stockés dans le réservoir de la moissonneuse-batteuse. La paille est hachée et expulsée derrière la machine. Quand le réservoir est plein, la batteuse vide son contenu dans une remorque à l'aide d'un bras mécanique. La paille est ramassée par une ramasseuse-presse à balles cylindriques qui les transforme en ballots cylindriques. Les récoltes d'été sont terminées sur Forest. La récolte du maïs suivra prochainement lorsque la plante jaunit et se dessèche ; suivra celle des pommes de terre, des betteraves et les semis d'hiver.

Des dispositions de Sécurité

Plusieurs cambriolages ont eu lieu ces derniers mois sur Forest-sur-Marque, mais également dans les communes ou villes environnantes telles qu'Anstaing, Tressin, Chéreng, Toufflers, Hem. **Quelques conseils :**

Prenez des photos et garder les factures des matériels et biens de valeur. Fermez les portes à double tour. Ne laissez pas de clé sur la serrure d'une porte vitrée. Avant de laisser entrer quelqu'un chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles sont présentées, appelez le service ou la société dont votre interlocuteur se réclame ! Ne pas marquer votre nom et adresse sur votre trousseau de clé et ne mettez pas vos clés dans le pot de fleurs ou sous le paillason. Pas de boîte aux lettres débordante et faire connaître ses absences pour congés ou autres. Ne diffusez pas la date de vos congés sur les réseaux sociaux, ni vous ni vos enfants !! Signalez vos absences à la police ou en mairie et signaler tout fait ou comportement suspect ou vous paraissant bizarre. En cas de cambriolage, avant l'arrivée de la police ou gendarmerie ne touchez pas ni aux objets, ni les portes ou fenêtres et interdisez les accès et préserver les traces.

Environnement

Le brûlage à l'air libre est interdit. En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée. Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France, en vertu des dispositions des règlements sanitaires départementaux. Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre. Il existe des solutions : le compostage individuel, la collecte en déchèterie, le paillage.

La sécheresse et la chaleur

Malgré les clichés sur le Nord et les Chtis, il n'a pas beaucoup plu depuis le début de l'année 2017 dans le Nord-Pas-de-Calais, ce qui force les préfets à prendre des mesures contre la sécheresse. Pour les promeneurs ou joggers traversant Forest et ses environs, il suffisait de voir le niveau de La Marque en juin et juillet.

Les vagues de chaleur s'ajoutant à l'absence de pluie, ont accentué cette sécheresse.



Les principales victimes sont les agriculteurs et les maraîchers. Quel contraste avec les fortes pluies de juin 2016. (Pour mémoire : inondations Rue de L' Eveillé et évacuation du bétail de M. PY Leplat).

Les nappes phréatiques baissent ; ce ne sont pas les pluies d'orages passées ou à venir qui feront évoluer la situation d'une façon positive dans un délai court.

Rentrée scolaire

Une prime de 30 euros est versée aux enfants de la commune poursuivant des études secondaires ou techniques, âge limite 16 ans en fin d'année scolaire.

Cette mesure prévue pour la rentrée scolaire est étendue jusqu'à la 20^{ème} année aux enfants handicapés fréquentant un établissement spécialisé situé à l'extérieur de la commune. Un certificat de scolarité du Directeur de l'école ou de l'établissement est obligatoire, justifiant la participation familiale.

Rentrée 2017 à l'école Sainte Marie

L'école Sainte Marie de Forest sur Marque a fait sa rentrée avec un nouveau slogan : «Au coeur du monde pour un monde du coeur !». Les élèves, petits et grands, ont retrouvé le chemin de leur classe après un temps d'accueil et de convivialité avec les parents, dans la cour de récréation.

A la fin de la journée, chacun a pu recevoir un goûter confectionné par les mamans de l'association de parents d'élèves. Ce fut une journée réussie et de jolis sourires habitaient les visages à la sortie !

En avant pour de nouvelles aventures ! *par Mme Vanhasbrouck*

Rentrée 2017 à l'école Georges Brassens

Deux nouvelles enseignantes sont arrivées sur la classe des TPS/PS. Il s'agit de Madame Sarah Boukherbache et Madame Hélène Gillis. L'école compte donc en ce début d'année 5 classes avec 111 enfants. A la rentrée de janvier, l'effectif total de l'école sera de 117 enfants.

L'emploi du temps reste inchangé. Vous pouvez le consulter via le site de la mairie.

Les inscriptions sont toujours possibles en prenant rendez-vous auprès du secrétariat de l'école entre 10h00 et 12h00 et 14h00 et 16h30. *par Mme Piquet*

A la découverte des Jardins

Forest Animations et la commune de Tressin proposent une randonnée pédestre le dimanche 24 septembre. Un parcours ludique de 4 km dédié aux enfants pour découvrir la flore qui nous entoure, plusieurs questions sur le parcours avec un lot pour les meilleurs. Pour les plus courageux 2 autres parcours de 8 et 12 km. Au départ de la salle polyvalente de Tressin. 9h : départ du 12 km - 9h30 : départ du 8 km - 10h : départ du 4 km.

Arrivée prévue vers 12h à la salle polyvalente de Tressin. Participation : 5 euros - Gratuit pour les moins de 12 ans. Participation entièrement reversée aux activités périscolaires de Forest et Tressin. Inscriptions sur place.



Week-End Théâtre 6,7 et 8 octobre

Les 6, 7 et 8 octobre, Forest Animations vous emmène au théâtre !

Cette nouvelle édition du Week-End Théâtre propose cette année de découvrir deux pièces emmenées par deux troupes de comédiens amateurs : La Marque en Délire (Tressin) et Soufflé n'est pas jouer ! (Baisieux). Au programme cette année :

- **VENDREDI 6 OCTOBRE - 20H30 : Quand les anges s'en mêlent** d'Isabelle Oheix, adapté par Jimmy Boudet par La Marque en délire.

- **SAMEDI 7 OCTOBRE - 20H30 : Les Héritiers** d'Alain Krief, par Soufflé n'est pas jouer !

L'objectif de cette rencontre de théâtre amateur est double : d'une part, offrir la possibilité à des comédiens amateurs de se produire en public, d'autre part, de proposer au public une programmation théâtrale de qualité et de proximité. Une nouveauté pour cette édition 2017... Une représentation «jeune public» le dimanche. Forest Animations et la commune de Forest s'associent à l'Atelier Lyrique de Tourcoing pour une représentation jeune public le dimanche 8 octobre dans le cadre des Belles sorties de la MEL.

- **DIMANCHE 8 OCTOBRE - 16H : Quelle aventure ?** par La Reine de Coeur et l'Atelier Lyrique de Tourcoing dans le cadre des Belles Sorties de la MEL. Durée : 45 minutes. Tout public à partir de 5 ans. Tarif : Participation libre. (L'intégralité des entrées est reversée aux troupes amateurs, afin de soutenir la création artistique et de favoriser le développement des troupes de théâtre amateur). Des infos complémentaires sur les pièces seront disponibles dès la semaine prochaine chez les commerçants et www.forestsurmarque.fr ainsi que sur le Facebook de Forest Animations : www.facebook.com/Forestanimations.

Octobre

> **Dimanche 1^{er}** : Repas des aînés organisé par le CCAS et la Municipalité à 12h30 au centre municipal de Loisirs.

> **Vendredi 13** : Entraînement de danse, ouvert à tous par Cadanse à 20h00 au centre municipal de Loisirs.

> **Samedi 14** : Cortège des allumeurs par l'Amicale Laïque, la Municipalité, les Jardins Partagés, le Géant Taté à 18h30 au centre municipal de Loisirs.

> **Samedi 14** : Son et lumière Aquatique à 20h30 sur le parking de la salle des Bonniers.

> **du Lundi 23 au Vendredi 3 Novembre** : Accueil de loisirs par la Municipalité au centre municipal de Loisirs.

✓ Forum des Activités

Le forum des activités s'est déroulé le dimanche 3 septembre dernier.

Les associations restent disponibles pour prendre les inscriptions pour la rentrée.

✓ Centre de Loisirs

Inscriptions au Centre de Loisirs pour les vacances de Toussaint : du 26 septembre au samedi 7 octobre inclus. Pour des questions de taux d'encadrement et de responsabilités, merci de respecter les délais. Renseignements auprès d'Arnaud au 03 20 41 02 18.

✓ Nord Madame

La rentrée a lieu le 12/09/2017 à 14h15 au Centre Municipal de loisirs à Forest-sur-Marque. Cotisation 40 euros ; inscription des nouvelles adhérentes ; sorties ou visites à définir ; pot de l'amitié.

Rendez-vous à venir :

- le 26/09/2017 à 14h15 au centre municipal de loisirs à Forest : conférence Monsieur Grelier sur le Brexit et ses conséquences.

- le 10/10/2017 à 14h15 au centre municipal de loisirs à Forest : conférence Monsieur Vromant : Van Eyck ou le détail magnifié.

✓ Déchets Diffus Spécifiques

La prochaine collecte des DDS, Déchets Diffus Spécifiques aura lieu le samedi 16 septembre de 9h00 à 10h00 sur le parking du cimetière.

Les autres dates prévues : 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre.

✓ Nettoyage des trottoirs

Petit rappel : le nettoyage des trottoirs et des caniveaux devant chez vous est à la charge des habitants (propriétaires occupants ou locataires) : désherbage, balayage, neige et verglas.

N'oubliez pas non plus l'entretien des espaces verts en particulier la taille des haies.

